
Animation "visite en grande surface"

Conseil Général de Corrèze

Hôtel Marbot
BP 199
19005 Tulle
[Voir le site internet](#)
Marie-neige Grivotte
mgrivotte@cg19.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Opération menée, dans le cadre du plan départemental de prévention des déchets, conjointement avec le CPIE de la Corrèze. Cette action s'inscrit dans l'axe 3 de ce plan : Agir dans la durée, pendant l'acte d'achat. L'objectif de cet axe est de sensibiliser le grand public, lors de son acte d'achat, aux gestes "réducteurs de déchets" afin de devenir un consommateur responsable c'est à dire conscient des impacts de ses choix.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'objectif de cette animation est de promouvoir la consommation responsable auprès de famille en difficulté. A travers cette animation, les familles participantes voient comment réduire leurs déchets et leurs dépenses en réalisant des achats responsables, c'est à dire préférer :

- des produits réutilisables aux produits jetables,
- pour des produits non périssables, des grands conditionnements, ...

Cette animation s'adresse à des familles en difficulté. Ces familles sont informées de cette opération et s'inscrivent par l'intermédiaire d'un CCAS (centre communal d'actions sociales).

Résultats quantitatifs

1ère session : 6 participantes

2ème session : 10 participantes

Les sessions ne doivent se faire qu'en petits groupes (pas plus de 10 participants) afin que chacun puisse prendre la parole dans les échanges.

Résultats qualitatifs

Beaucoup d'échanges pendant la phase 3 : débat (cf. descriptif ci-après)

Un bon retour des accompagnants de CCAS (au début, une seule session était organisée, l'organisation d'une deuxième session a été demandée)

Durant les deux sessions, ils n'y a eu que des femmes qui peut s'expliquer par le fait que les participants ont été mobilisés par le CCAS qui a un public plutôt féminin. Pour pouvoir avoir un public mixte, il faudrait passer par l'intermédiaire d'un autre association (foyer des jeunes travailleur, ...)

MISE EN OEUVRE

Planning

L'animation se déroule à l'intérieur de la grande surface avec un groupe de 15 personnes maximum par animation. Elle se déroule suivant trois phases :

- 1ère phase, en groupe entier, explication de l'animation : les participants sont répartis par groupe de 2. Un panier leur est distribué ainsi qu'une liste de course de 10 produits. Chaque groupe doit remplir son panier avec les produits de la liste mais en choisissant des produits qu'ils ont l'habitude d'acheter (10 min),
- 2ème phase : par groupe de 2, réalisation de l'exercice (20 min),
- 3ème phase : retour en groupe entier, débat sur les paniers : les participants reviennent vers les animateurs. Les produits de la liste sont repris un par un avec des compléments d'informations sur les gestes à privilégier. A la fin du débat, deux paniers leurs sont présentés : un panier maxi-déchets et l'autre mini-déchets (prix et quantité de déchets). Sur le même principe que pour l'opération chariot maxi/mini déchets, les produits comparés sont des produits au sein d'une même marque et en accord avec la grande surface (45 min).

A la fin de l'animation, un dossier est remis à chaque candidat, contenant : un carnet de course "ADEME", le mini-guide des éco-labels, l'écoconsomètre (outil créé par le CPIE creusois), le guide "consommer mieux" de l'ADEME et un calendrier des fruits et légumes de saison.

Moyens humains

- Deux animatrice prévention sur 1/2 journée
- Une à deux accompagnatrices du CCAS

Moyens financiers

- Impression des dossiers remis aux participants
- Coût de l'animation

Moyens techniques

- un panier par groupe de deux personnes et deux supplémentaires (un panier mini déchets et un panier maxi déchets)
- 1 salle pour discuter des différents paniers et choix des participants
- les produits de la liste de course (ces produits sont enregistrés à l'accueil du magasin et remis dans les rayons par les animateurs en fin d'animation).

Partenaires mobilisés

- CPIE 19
- CCAS d'ussel
- Leclerc d'Ussel
- ADEME

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

A condition d'avoir une grande surface qui accepte la réalisation de l'animation (dans la zone marchande mais également prêt d'une salle et accord de sortir les produits de la zone marchande pour les amener dans la salle).

Pour avoir cet accord, il est conseillé d'avoir mis auparavant d'autres animations (stand d'information, chariots maxi/mini déchets) afin de se faire connaître et établir un partenariat de confiance avec la grande surface.

Difficultés rencontrées

Action menée après plusieurs opérations de "chariots maxi/mini déchets".

Recommandations éventuelles

Bien préparer le partenariat avec la grande surface et bien en amont de l'opération (réservation de la salle, description de l'opération : sortie de plusieurs produits en dehors de la zone de vente,...)

Mots clés

CONSOMMATEURS | CONSOMMATION DURABLE | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Laurent JARRY

laurent.jarry@ademe.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine